

## INFORMATION A DIFFUSER

Direction de la Stratégie Territoriale et de l'Habitat - Contact : Marie Sturque - Chargée d'études PLH

Mail : [marie.sturque@ceryypontoise.fr](mailto:marie.sturque@ceryypontoise.fr) - Tél. : 01 34 41 92 78

Direction de la Communication : Philippe Raimbault – Chargé de Communication

Mail : [philipe.raimbault@ceryypontoise.fr](mailto:philipe.raimbault@ceryypontoise.fr) – Mob. : 06 83 35 71 79

---

**Objet : Forum de la rénovation énergétique des copropriétés le samedi 15 avril 2023.  
+ Éléments de langage autour des enjeux et outils de la rénovation énergétique des logements sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**

---

### A. Forum de la rénovation énergétique des copropriétés le samedi 15 avril 2023

#### Forum de la rénovation énergétique des copropriétés le samedi 15 avril 2023

*Quel intérêt à réaliser des travaux de rénovation énergétique ? Par où commencer ? Comment convaincre les autres copropriétaires de réaliser des travaux ? ? quels travaux réaliser pour de réels bénéfices ? comment les financer, avec quelles aides ? comment choisir une entreprise ?*

Les questions sont nombreuses et les réponses ne sont pas toujours évidentes à trouver. La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Cergy organisent donc un forum de la rénovation énergétique des copropriétés auquel sont conviés tous les copropriétaires du territoire qui le souhaitent. L'événement s'inscrit dans le cadre du programme « Rénovons collectif »

#### Au programme :

Un stand *Tour des Régions* présentant le programme « [Rénovons Collectif](#) » ;

- Des stands pour rencontrer des professionnels de la rénovation énergétique : [Val d'Oise Renov](#), [ADIL](#), [Soliha](#), etc.
- Des conférences pour s'informer sur les grands enjeux d'une rénovation en copropriété au travers notamment de retours d'expériences de copropriétaires qui se sont lancés dans des projets de travaux.
- Ainsi que des ateliers pour réfléchir, échanger et trouver des solutions collectivement.

La matinée se verra interactive, informative et motivante pour aider les copropriétaires à dépasser l'appréhension de la réalisation de travaux énergétiques.

*Éléments pratiques :*

Sur inscription uniquement via le lien [Rénovons collectif !](#)

<https://www.eventbrite.com/e/billets-renovons-collectif-forum-500137724397>

A l'Hôtel d'Agglomération de Cergy-Pontoise de 9h à 12h30.

Programme détaillé sur [ceryypontoise.fr](http://ceryypontoise.fr) à partir du 02 mars 2023

## B. Éléments de langage autour des enjeux et outils de la rénovation énergétique des logements sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

### I. LA RENOVATION ENERGETIQUE, UN ENJEU INCONTOURNABLE

Dans un contexte d'explosion des prix de l'énergie et de préoccupations croissantes pour le climat, la rénovation énergétique des logements est **une préoccupation partagée pour les citoyens et les collectivités territoriales**

Cergy-Pontoise dispose d'un parc de logements construit en majorité dans les années 70-80, notamment avant les premières réglementations thermiques, et qui vieillit en bloc. L'habitat y représente 25% des émissions carbone.

Une étude réalisée par l'Insee et l'Institut Paris Région a permis d'estimer que 44,7% du parc occupé en copropriété, 42,8% du parc locatif privé et 31% du parc locatif social présentent des diagnostics de performance énergétique en étiquettes E, F ou G – c'est-à-dire les plus consommatrices d'énergie<sup>1</sup>.

#### Des évolutions réglementaires importantes dans la loi Climat Résilience

La loi Climat et Résilience fixe de nouvelles règles échéancées qui imposent d'une certaine manière aux propriétaires d'être acteur de la lutte contre les passoires énergétiques et de la précarité énergétique.

- Lors d'une mise en vente d'un logement ; à partir d'avril 2023, les propriétaires devront réaliser un audit énergétique pour les logements les plus énergivores.
- Depuis le 24 août 2022, les loyers des locations en passoire thermique sont gelés (logements classés F et G au Diagnostic de Performance Energétique).
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les passoires thermiques les plus consommatrices d'énergie sont considérées comme indécentes et ne peuvent donc plus être louées (partie des logements G dont la consommation est supérieure à 450 kWh/m<sup>2</sup>)
- La location des autres logements classés en G, ainsi que des logements classés en F et E



sera progressivement interdite.

Schéma réalisé par le Conseil Départemental du Val-d'Oise

<sup>1</sup> « Sans travaux de rénovation énergétique, près d'un logement francilien sur deux bientôt interdit à la location » - Note rapide Société-Habitat, n° 957,

Les bailleurs sociaux ont anticipé cette réglementation et procèdent depuis plusieurs années à la rénovation de leur patrimoine le plus énergivore. Ils se sont engagés à poursuivre ce travail dans le cadre de conventions signées avec l'Etat et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (« Conventions d'Utilité Sociale »)

L'agglomération et de Conseil Départemental, à travers le dispositif **Val d'Oise Rénov**, se mobilisent pour accompagner les propriétaires de logements dans le parc privé dans leurs projets de rénovation énergétique, qu'ils soient propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

## II. L'AGGLOMÉRATION ET VAL D'OISE RENOV ACCOMPAGNENT LES PROPRIETAIRES DE LOGEMENT : PROLONGATION DES PERMANENCES D'INFORMATION SUR LES DIFFERENTES COMMUNES DE LA CACP ET LE FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

### Présentation de Val d'Oise Rénov

Les bénéfices de la rénovation énergétique sont multiples. Elle contribue à améliorer le confort des occupants. Elle permet de réaliser des économies sur leurs factures. Et enfin elle permet de préserver la qualité du patrimoine. Or il n'est pas évident de monter un projet : quels travaux faire ? quelles sont les aides mobilisables ?

**Val d'Oise rénov** est un dispositif neutre et gratuit porté par le Conseil Départemental et soutenu par l'Agglomération de Cergy-Pontoise. Il permet d'accompagner dans leur projet de travaux de rénovation énergétique les propriétaires d'une maison individuelle ou dans une copropriété, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils souhaitent le mettre en location, quel que soit leur niveau de ressources.

La mise en œuvre de **Val d'Oise Rénov** est portée par le binôme ADIL / Soliha

- L'ADIL est la « porte d'entrée » du dispositif et délivre un 1<sup>er</sup> niveau d'information. Ses compétences portent essentiellement sur les volets juridique et financier.
- Soliha peut également accompagner les ménages sur le montage financier, mais son intervention est surtout technique (quel type de travaux faire, comment choisir son entreprise, accompagnement pendant les travaux, etc.).

#### UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



## **Communication Val d'Oise Renov - un accompagnement personnalisé de A à Z**

### **Retour sur l'année 2022**

En 2022, l'agglomération a mis en place des permanences spécifiques de l'ADIL et de Soliha pour améliorer l'accès des propriétaires du territoire au dispositif Val d'Oise Renov, il y a eu :

- 9 permanences de l'ADIL entre juin et décembre sur différentes communes du territoire (Eragny, Vauréal, Boisemont, Osny, Jouy, Cergy, SOA, Maurecourt, Neuville)
- 6 permanences de Soliha entre septembre et décembre à la Maison de la Justice et du Droit à Cergy.

### **Permanences ADIL et Soliha 2023**

En 2023, les permanences se poursuivront tout au long de l'année sur l'ensemble des communes du territoire.

Les premières auront lieu sur les créneaux suivants :

- SOLIHA : A la Maison de la justice et du droit à Cergy 09/03 et 23/03 de 14h à 17h (rdv de 45 min, 3 personnes possibles sur l'après-midi)
- ADIL :
  - o Mercredi 1<sup>er</sup> mars de 9h à 12h à Vauréal (Hôtel de Ville, 1 place du Cœur Battant)Chaque permanence peut accueillir 6 personnes (créneau de 3h, 30 min par personne donc 6 rdv possibles).

En fonction du niveau de maturité du projet de travaux le propriétaire (occupant comme bailleur) pourra choisir la permanence adaptée à son besoin.

Pour choisir un créneau, les habitants privilégieront la prise de rendez-vous en ligne sur les sites internet des structures :

- <https://adil95.fr/RESERVATION>, item « Val d'Oise renov »
- <https://www.soliprojet.fr/contact/17-contact/98-rendez-vous-hts-de-seine>

Néanmoins il est toujours possible de réserver un créneau en téléphonant le numéro unique au : 01 30 32 83 15. Le rendez-vous peut être physique, mais aussi téléphonique.

A noter, d'autres permanences physiques existent sur le territoire mais sont financées par les communes :

- ADIL : Pontoise (non dédiée spécifiquement aux questions d'énergie)
- Soliha : Menucourt (réservé aux habitants) et Courdimanche (réservé aux habitants)

### **III. LE CAS PARTICULIER DES COPROPRIETES**

La rénovation énergétique des copropriétés constitue un réel défi compte tenu de la dimension collective qu'elle revêt au travers la prise de décisions, les inégalités de ressources ou encore le rapport entre propriétaires bailleurs et occupants.

Les copropriétaires sont eux aussi concernés par des exigences règlementaires liées à la loi Climat Résilience : ils devront progressivement faire réaliser un diagnostic et performance énergétique et le traduire dans un plan pluriannuel de travaux à partir de 2024.



*Schéma réalisé par le Conseil Départemental du Val-d'Oise*

**Un accompagnement dédié aux copropriétaires et syndicats est donc prévu dans le cadre de Val d'Oise Rénov – « Rénovons collectif » avec :**

- Des informations sur l'actualité de la rénovation énergétique du territoire
- L'accès à une boîte à outil des porteurs de projets de rénovation énergétique en copropriété
- La possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller spécialisé pour les conseils syndicaux des copropriétés intéressées ou pour les syndicats
- La possibilité d'assister à des événements d'information sur tout le département **dont le forum de la rénovation énergétique des copropriétés à Cergy, le 15 avril 2023 (Cf. Infra point A.)**

Les copropriétaires et les syndicats recevront courant janvier-février un courrier les incitant à se rapprocher de Val d'Oise Rénov pour bénéficier de ces différentes possibilités.